SOMMAIRE

N°29

janvier 2017

- Édito _____ 1
- Travaux _____ 2
- Les résultats des questionnaires « sécurité » et « déchetterie » ___ 2
- Etat-civil _____ 2
- Jumelage avec le 5ème escadron du 12ème régiment de cuirassiers _ 3
- De jolis projets pour les écoliers ardonnais_____ 4
- Emplacement de la mare pédagogique _____ 4
- Renforcement de l'équipe technique municipale _____ 4
- PLU _____ 5
- Actualités juridiques _____ 6
- Les conséquences de la Loi NÔTRe _ 7
- Le Complexe Aquatique du Cosson _____ 7
- L'Ard Trail III _____ 8
- Agenda _____ 8

La Lettre d'Ardon
121, route de Marcilly 45160 Ardon
Tél. : 02 38 45 84 16
Fax : 02 38 45 84 05
Courriel : mairie@ardon45.fr
Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :
Elysabeth Blachais-Catoire
Rédaction : Commission communication
Conception / Maquette : Lexa-Design
Impression : Corbet
Crédits photos : Mairie d'Ardon
Dépôt légal : janvier 2017

Ardon SOLOGNE

n°29

LA LETTRE d'Ardon

Édito

2016 vient de s'achever et ne nous laisse pas que des bons souvenirs !

Mais comme disait G. Bernanos, "On ne subit pas l'avenir,on le fait ", alors avançons et entrons dans la nouvelle année en essayant de préserver nos valeurs et ce bien si précieux qu'est notre démocratie !

2017, sera donc une année majeure pour notre mandature car nous avons plusieurs grands chantiers à mener de front :

- La réalisation de notre station d'épuration dont le projet a été enfin validé par la police de l'eau. Les appels d'offre vont être lancés et les travaux devraient commencer à l'automne.
- Le PLU, qui est très avancé puisque nous en sommes à rédiger le règlement de zones, et qui fera l'objet d'une réunion publique à la mi-mars.
- Le lancement du nouveau lotissement de la route de la Ferté, destiné à accueillir une bonne trentaine de maisons individuelles ainsi qu'une douzaine de logements locatifs.
- Les travaux de sécurisation du tronçon stratégique nord de la D168 route d'Olivet, dont la première phase est en cours.

(D'ailleurs les résultats du récent questionnaire sécurité ont clairement démontré l'importance de la sécurité routière au niveau des attentes de nos concitoyens)

- La rénovation de l'Eglise avec l'aide de la fondation du Patrimoine
- Le démarrage des études pour la future salle festive et culturelle
- La création d'une mare pédagogique près du lavoir
- La refonte du site Internet destiné à redynamiser notre communication

Ces dossiers de fond s'ajoutent au travail réalisé quotidiennement. La mise en oeuvre, l'accélération, et le cumul de tous ces projets, conjugués aux actions accompagnant la montée en puissance de notre Intercommunalité, mettent en exergue la nécessité d'une organisation rigoureuse et d'un solide travail d'équipe Elus/Agents.

Car oui, 2017 verra pour notre Communauté de Communes des Portes de Sologne, l'intégration de Jouy-le-Potier et des nouvelles compétences acquises par la loi, en particulier en matière économique. Ceci implique donc le transfert de notre ZAC de Limère à l'Intercommunalité.

2017, un moment charnière pendant lequel nous travaillerons tous dans l'intérêt général du territoire, afin de pouvoir, pour quelques années encore, "rester maître de notre destin".

Je vous adresse à tous, en mon nom personnel et au nom de la Municipalité, une bonne et heureuse année 2017. Qu'elle nous apporte Joie , Santé, et Prospérité et qu'elle nous entraîne dans un élan commun de bienveillance et de fraternité.

Elysabeth Blachais-Catoire
Maire

ETAT CIVIL

Ils sont nés en 2016 :

Louis, Paul TENCÉ
le 24 février 2016

Noa, Celestino AFONSO
le 7 juillet 2016

Lola KÉBÉ
le 24 septembre 2016

Lucca SANTOS CUNHA
le 11 octobre 2016

Jade DUTOURON
le 14 décembre 2016

Ils se sont dits oui en 2016 :

Allison de SCHEPPER
et Jonathan RIANT
le 13 août 2016

Eléonore LIGNY
et Matthieu BRIDON
le 27 août 2016

Ils nous ont quittés en 2016:

Isodoro VAZQUEZ VELASCO
le 3 janvier 2016

Ouerdia NOURAOUT
le 06 février 2016

Danièle LAUNAY
le 10 juin 2016

Louis LHOMME
le 11 août 2016

Kamil ERTUR
le 9 octobre 2016

Jean-Pierre LABARRE
le 15 octobre 2016

TRAVAUX EN COURS POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

La Commune se mobilise pour améliorer le cadre de vie des Ardonnais

La commune doit régulièrement faire face à des travaux d'entretien et de rénovation ou à des travaux liés à des évènements imprévisibles tels que les inondations, le vandalisme ou autres.

L'année 2017 sera majeure car elle marque le point de départ d'un plan pluriannuel d'investissements et de travaux aussi bien au niveau des bâtiments qu'au niveau des matériels :

- **Un diagnostic énergétique** a été réalisé à l'école en vue de réduire les dépenses de chauffage et d'électricité. Outre les efforts d'isolation qui doivent être poursuivis, les réflexions sont en cours pour choisir un système de chauffage plus performant et plus économique.

- **Toujours à l'école, dans le cadre du plan Vigipirate** et suite aux préconisations de la gendarmerie, le portail d'accès des pompiers sera surélevé et des films occultants seront installés sur les fenêtres offrant une visibilité sur les écoliers. (La commune avait déjà mis en place des dispositifs de sécurité à l'école, à la garderie et à la cantine dès la rentrée scolaire).

- **L'état des lieux de l'éclairage public** achevé par notre nouveau prestataire doit nous conduire à lancer dès maintenant un plan de remplacement de tous les lampadaires vétustes. Cette année verra les premiers résultats positifs des investissements commencés en 2016 : mise en place de lampes basse consommation et de variateurs.

- **Les études concernant la rénovation de l'Eglise** se poursuivent avec l'aide d'un architecte du patrimoine. Le plancher du clocher vient d'être remis en état et l'échelle d'accès remplacée, permettant la réparation de l'horloge.

- **Un diagnostic portant sur les toitures** de l'ensemble des bâtiments publics est en cours.

Les gouttières de la cantine vont être remplacées prochainement.

- **La première phase de sécurisation de l'entrée de bourg** (RD 168) se met en place en accord avec la DDT : une haie végétalisée permettra de signifier aux automobilistes qu'ils entrent en agglomération et qu'en conséquence, la vitesse doit être réduite. La deuxième phase du projet, à savoir, l'installation d'un passage piétons surélevé et sécurisé par une zone 30k/h pourrait voir le jour fin 2017/début 2018.

- **Le réaménagement de l'arrivée du chemin de St Cyr** (CV6) sur la D7 est prévu ce printemps : Le virage sera adouci, le lampadaire sera déplacé et les panneaux remplacés.

- **Le plan 2017 d'entretien des chemins** (Petit Moulin, la Trépilonnière et Cartuzin) et des fossés (Les Blancs Bouleaux) sera respecté.

- **L'enrochement calcaire du lavoir** et la reconstitution du talus sont prévus au printemps.

- **Le creusement de la mare pédagogique** est en cours.

LES RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES « SECURITÉ » ET « DÉCHETTERIE »

A l'occasion de la distribution de la dernière lettre municipale, l'avis des ardonnais a été sollicité d'une part, sur la sécurité dans la commune et d'autre part, sur l'ouverture de la déchetterie.

LA SÉCURITÉ :

26 % de la population a transmis à la mairie un questionnaire complété du moins pour les questions fermées. Il convient de noter que près de 90 % des ardonnais se sentent en sécurité ; toutefois cela n'exclut pas totalement la crainte de faire l'objet d'une agression (cambriolage, dégradations de biens) mais il y a peu d'inquiétude exprimée en matière de violence physique. Les propositions qui ont été retenues sont principalement les voisins vigilants (71%), les voisins citoyens (56%) puis viennent ensuite la police municipale et la vidéo surveillance.

Quant à la question ouverte, qui a reçu 57 % de réponses, plus de 50% d'entre elles portent sur la sécurité routière (entrée de bourg, bourg, route de Marcilly, route d'Olivet CV6 et route de la Ferté) mais aussi l'éclairage public.

La commune a déjà commencé à travailler avec la gendarmerie sur le sujet et continuera à le faire jusqu'à la fin de la mandature.

LA DÉCHETTERIE

70% des personnes ayant répondu se sont prononcées pour une ouverture supplémentaire. Sur les 107 réponses reçues, une forte majorité s'est prononcée en faveur d'une ouverture le samedi matin. En conséquence, à compter du mois de mars prochain et jusqu'à fin octobre la déchetterie devrait être ouverte le samedi matin sauf avis contraire du SMIRTOM. Les nouveaux horaires d'ouverture seront prochainement mis à jour sur le site de la mairie.

LE 11 NOVEMBRE 2016

UN ÉVÈNEMENT D'EXCEPTION SUR NOTRE COMMUNE : LE JUMELAGE AVEC LE 5ÈME ESCADRON DU 12ÈME RÉGIMENT DE CUIRASSIERS

La journée a commencé avec l'accueil de la famille de Chanaleilles au château de la Renardière où s'est déroulée, sous un soleil radieux, la cérémonie de passation de commandement du 5ème escadron du 12ème Régiment de Cuirassiers.

Puis ce fut ensuite la traditionnelle cérémonie du 11 novembre aux monuments aux morts, en présence des élus, des militaires du 5ème escadron, des enfants de l'école d'Ardon, de musiciens et de la chorale Syntonie qui a entonné la Marseillaise et de la population particulièrement nombreuse.

Enfin, pour clôturer cette belle matinée, la cérémonie de jumelage de notre commune avec le 5ème escadron, empreinte de solennité et de convivialité et parfois ponctuée d'émotion a été célébrée au gymnase. Après le traditionnel échange de présents et la lecture par les écoliers de l'émouvant courrier adressé par un militaire à la veuve d'un soldat dont il était l'ami, un cocktail a permis de poursuivre ce moment magique.

Cette matinée de prestige, d'émotion, de fierté, de partage pour notre commune, sa population et bien évidemment le 5ème escadron restera sans doute gravée dans la mémoire de tous.

Voici quelques mots du Colonel Anthonioz sur cette magnifique journée :

«Notre régiment étant implanté sur les communes d'Olivet et d'Ardon, un jumelage semblait donc parfaitement approprié pour renforcer les liens déjà forts existant entre les cuirassiers du régiment et les Ardonnais.

Nous avons été très sensibles à l'accueil qui nous a été réservé ainsi qu'à la forte implication et participation de la population de tous âges.

Ce jumelage va permettre la réalisation de projets communs comme par exemple :
- organisation de visites au sein du régiment pour des écoles et associations de la commune,
- participation aux manifestations et cérémonies de la commune (Ard'trail 2017, commémoration du 8 mai 1945, etc.) »

LE 5e ESCADRON

Créé en 1998, il connait au fil des années des évolutions (force de réserve puis de plus en plus souvent il accomplit des missions ponctuelles dans le cadre du plan VIGIPIRATE). En lien avec les changements structurels de l'armée de terre et depuis 2 ans, il renforce régulièrement les missions CUIRASSE et SENTINELLE, tout en maintenant ses périodes d'entrainement opérationnel.

Militaires « à temps partiel », en plus de leur emploi civil ou étudiant, les cuirassiers du 5ème Escadron démontrent à chaque engagement leur professionnalisme et leur envie de servir. Unis derrière l'emblème de l'unité qui illustre la permanence de leur engagement, ils répondent tous à leur devise « Semper Volens » (Toujours Volontaire).

La symbolique de l'insigne du 5ème escadron vise à rappeler la permanence de la réserve et sa disponibilité. L'inscription « Dauphin Cavalerie » marque son appartenance au 12ème cuirassiers et «Fort de la Pompelle 1917» rappelle un fait d'arme dans lequel le régiment s'est illustré pendant la 1ère Guerre Mondiale.

De tels évènements sont rares dans la vie d'une commune de la taille d'Ardon et il s'agit donc de moments exceptionnels et intenses.

23ème Edition du Festival d'Ardon

Il se déroulera
les 10 et 11 juin 2017

Présentation du programme dans la prochaine lettre municipale

10ème Edition de la Trans'Sologne

Le 11 juin 2017

Inscription :
avant le 1er Juin 2017

Christian.despierres@neuf.fr

Ardon.randonnée@free.fr

DE JOLIS PROJETS POUR LES ECOLIERS ARDONNAIS

Youpi , c'est parti pour la classe de mer !

Une quarantaine d'enfants de l'école primaire d'Ardon vont partir aux Sables d'Olonne, en classe de mer, du 27 mars au 1er avril 2017. La commune participera au financement de cette classe découverte à hauteur de 150 €/enfant.

Enfants et institutrices ne manqueront pas de faire de belles photos pour agrémenter le site internet de notre commune !

Les L'Ardons Sportifs

Tous les parents d'élèves connaissent cette asso qui permet aux enfants de pratiquer des activités sportives dans un cadre périscolaire, encadrés par leurs maîtresses et par les animateurs de l'USEP – Union pour le Sport à l'Ecole Primaire.

En 2017, place à l'athlétisme : nos sportifs en herbe affronteront les autres écoles des environs dans le cadre des Usépiades le 30 mai pour les CM1 – CM2, et le 1er juin pour les CP, CE1 et CE2.

Une sortie vélo est prévue pour les maternelles aux Dolines de Limère.

Et nouveauté, un programme centré sur « la différence » est envisagé. L'objectif est ambitieux et généreux : faire que nos l'Ardons rencontrent sur un thème sportif les élèves d'une école qui accueille des enfants handicapés. Rien n'est encore bouclé, mais il pourrait s'agir d'un établissement pour non-voyants, et l'activité pourrait bien les réunir autour du cheval. L'adjudant-chef Espanet, responsable du centre équestre du 12ème Régiment de Cuirassiers a été contacté.

Bien évidemment les ardonnais seront informés de la suite de ce projet original.

Vive les l'Ardons Sportifs, et compliments aux enseignantes et aux bénévoles qui les animent !

L'EMPLACEMENT IDÉAL POUR LA MARE PÉDAGOGIQUE A ÉTÉ DÉFINI ET NETTOYÉ !

Une mare pédagogique actuellement en création entre la fontaine et l'Ardoux : un écosystème unique d'étude de la biodiversité pour les écoliers et les ardonnais.

La future mare, d'une superficie de 30 m² environ et d'une profondeur de 10 cm à 1m, sera un formidable observatoire pour les enfants. En effet, les mares sont généralement fréquentées par les oiseaux, les mammifères qui viennent y boire et s'y baigner, elles sont également le lieu de nourrissage et de reproduction de nombreux amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres), d'insectes (libellules, coléoptères, punaises…), de mollusques et d'une multitude de plantes aquatiques. A très bientôt autour de la mare de notre village pour observer la faune et la flore de ce nouvel espace rural traditionnel !

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE MUNICIPALE

Philippe Lahache, de retour sur la commune

Philippe Lahache, menuisier de formation, possède une grande expérience de la gestion des espaces verts qu'il a exercée sur un golf et sur la commune de La Ferté Saint Aubin.

Embauché en 2016 pendant 6 mois sur notre commune, il était venu renforcer l'équipe technique actuellement composée d'Olivier Germain et de Cyrille Lejemble.

Le travail collectif qu'ils ont réalisé et les compétences qu'ils ont développées ont été particulièrement appréciées.

Philippe est de retour pour un an, et participera en particulier à l'entretien de l'Allée de la Pomme de Pin, entretien qui nous a été transféré par le Département depuis le 1er janvier 2017. Son arrivée permettra de limiter le recours à des entreprises extérieures.

PLAN LOCAL D'URBANISME PLU

Les différentes étapes de l'élaboration de ce document d'urbanisme qui devra être compatible avec le SCOT (Schéma de Coherence Territoriale) se poursuivent :

Le PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable, présenté lors de la réunion publique du mois de Juin a été validé par un Conseil Municipal exceptionnel le 11 juillet dernier.

Pour rappel un PADD doit définir les orientations générales en matière d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, ainsi que les orientations générales en matière d'habitat, de transports, de réseaux d'énergie ,d'équipement commercial, de développement économique et de loisirs.

Notre PADD inclut donc quatre grands axes qui seront déclinés en détail :

1) Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et les continuités écologiques

2) Promouvoir une croissance raisonnée et équilibrée

3) Organiser le développement économique du territoire et conforter les facteurs d'attractivité

4) Promouvoir les démarches environnementales et durables

A la suite de la définition de ces grands axes, plusieurs zones potentiellement constructibles ont été étudiées en collaboration avec le Cabinet SIAMUrba, tout en tenant compte des contraintes de l'Etat qui désire limiter à travers la loi ALUR, la consommation foncière.

Cette étude a abouti à l'élaboration d'une carte, exposée à la mairie, permettant de déterminer les zones répondant le mieux à notre besoin foncier de 10/12 hectares.

Rappelons que l'objectif démographique de la commune est d'environ 1500 habitants à l'horizon 2030, soit 250 habitants de plus en 15 ans. (Ceci signifie la construction de 7 maisons en moyenne par an sur 15 ans).

Suite au processus de concertation initié l'année dernière, une prochaine réunion publique aura lieu au Gymnase (Salle de l'Ardoux) à laquelle seront présentés le Plan de Zonage du territoire et le Règlement qui fixe les règles et les servitudes d'utilisation des sols pour chacune des zones.

Pour continuer à participer à l'élaboration du PLU, il est possible de :

- consulter les documents en Mairie et écrire sur le registre créé à cet effet
- visiter l'exposition sur le PADD accessible aux heures d'ouverture de la mairie
- consulter le site Internet qui est mis à jour progressivement
- participer aux réunions publiques
- rencontrer les élus sur Rendez-vous
- poser des questions par courriels à : **mairie@ardon45.fr**

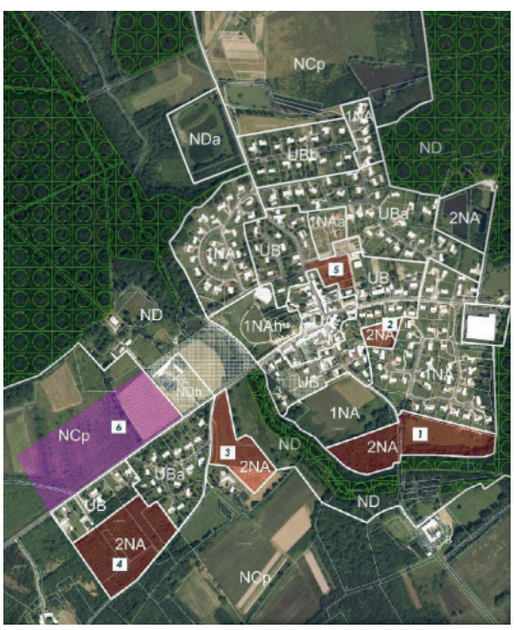

Potentiel urbanisable 2015 - 2030

- Zone 1 : 3,8 ha
- Zone 2 : 0,5 ha
- Zone 3 : 2,1 ha
- Zone 4 : 3,9 ha
- Zone 5 0,7 ha : Secteur UB centre bourg
- Zone 6 7.1 ha : Entrée de Ville Ouest

TOTAL : 18.1 hectares

dont il faudra choisir les 10 ha les plus pertinents pour répondre aux contraintes de l'Etat de limitation de la consommation foncière

Echelle 1/2500e

objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

IL VA FALLOIR S'HABITUER À VOIR LA NATURE REPRENDRE SES DROITS !

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités ont interdiction d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades ouverts au public.

La végétation spontanée va désormais avoir plus de place et chacun va devoir avoir un nouveau regard sur les espaces verts qui seront « moins ordonnés » ou « moins propres ».

ZERO PESTICIDE, c'est La préservation de la santé de la population et de son environnement.

Ce geste d'aujourd'hui paraîtra sans doute bien anodin dans quelques années car chacun aura assimilé les changements que cela va générer.

ACTUALITÉS JURIDIQUES DEPUIS FIN 2016 ET DÉBUT 2017

BEAUCOUP DE NOUVEAUTES POUR LES ADMINISTRES

SAISINE DE L'ADMINISTRATION PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le dispositif de saisine de l'administration par voie électronique a été étendu aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics administratifs par décret du 20 octobre 2016.

Il répond à un souci de simplification et de rapidité des démarches pour les usagers qui conservent malgré tout la faculté de saisir l'administration par voie postale ou en se déplaçant physiquement.

La première étape pour l'usager est de s'identifier formellement (nom, prénoms, adresse postale et adresse électronique et dans certains cas numéro d'identification).

Différents moyens de saisine peuvent être utilisés :

- La télé procédure (demande administrative faite intégralement en ligne),
- Le formulaire de contact (prise de contact avec envoi de documents le cas échéant)
- Le courriel pour les demandes d'informations notamment.

Pour chaque demande et quel que soit le moyen utilisé, la personne concernée reçoit un avis de réception qui sert de point de départ au délai d'instruction ; le silence gardé sur une démarche vaut décision d'acceptation conformément à la procédure SVA (Silence Vaut Accord).

Ill existe de nombreuses exceptions à cette saisine électronique pour des raisons liées soit à la nature de la demande ou pour des raisons de confidentialité, de sécurité, d'ordre public etc…. La liste des exceptions est consultable à l'adresse suivante **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312**

LA DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Dans le cadre du « Plan Nouvelle Génération » relatif à l'évolution des missions de l'administration préfectorale, il a été mené une réflexion sur les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) qui seront à compter des mois de février-mars 2017 alignées sur celles des passeports.

En conséquence, seules les mairies équipées de « dispositifs de recueil » pourront accueillir les demandes de CNI ; La mairie d'Ardon ne disposant pas de ce dispositif ne sera donc plus habilitée pour gérer ces demandes.

Pour les usagers, le Plan Nouvelle Génération devrait conduire à une réduction des délais de délivrance d'une part, en raison de la généralisation des pré-demandes en ligne et d'autre part, parce que n'importe quelle commune de « l'arrondissement d'Orléans » équipée d'un dispositif d'accueil sera compétente. Les mairies les plus proches auxquelles pourront s'adresser les habitants d'Ardon sont La Ferté St Aubin et Olivet mais libres à eux de s'adresser aux autres mairies de l'arrondissement par exemple si elles sont plus proches de leur lieu de travail.

Une information avec la liste de communes compétentes figurera sur le site de la mairie d'Ardon dès l'entrée en vigueur de ces dispositions.

GROS CHANGEMENT A PREVOIR EN MATIERE ELECTORALE

Deux lois organiques ont été votées le 1er Août 2016 en matière de gestion des listes électorales et des inscriptions qui doivent y être effectuées.

Ainsi les électeurs pourront s'inscrire jusqu'à un mois avant une élection et les personnes venant d'obtenir la nationalité française seront automatiquement inscrites, de la même manière que les jeunes atteignant leur majorité entre deux tours de scrutin.

Les listes électorales seront dématérialisées et un répertoire électoral unique sera créé et tenu par l'INSEE. Ce sera au maire (et non plus à une commission électorale) de prononcer les inscriptions et les radiations. Une commission municipale, selon la taille des communes, continuera d'exister mais uniquement pour assurer un contrôle a posteriori.

La date d'application prévue pour ce nouveau dispositif est prévue au plus tard le 31 décembre 2019 et s'appliquera donc pour le prochain renouvellement des conseils municipaux en 2020.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2017

Pour voter aux élections présidentielles 2017, il convient d'être inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2016. Toutefois, les jeunes qui deviennent majeurs entre le 1er mars et le jour de l'élection et les personnes qui acquièrent la nationalité française après le 1er janvier 2017 pourront également voter.

Le jour de l'élection, vous devrez présenter votre carte électorale et une pièce d'identité.

1ER TOUR
23 avril

2ÈME TOUR :
7 mai

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

Le Complexe Aquatique du Cosson

Les travaux pourraient débuter en mars-avril

En effet, suite aux études menées depuis l'été, une solution technique a été arrêtée, à savoir : construire une extension des locaux techniques, côté voie ferrée, qui accueillera en hauteur les équipements les plus sensibles du Complexe que sont les pompes et le transformateur électrique notamment.

Le coût de ces travaux est estimé à 1 200 000 €. Il sera financé grâce à l'indemnité d'assurance, au titre de la catastrophe naturelle, à une subvention exceptionnelle de la Région, et à un autofinancement de la Communauté de communes estimé à environ 20% du montant total.

Elus et services sont mobilisés pour que cet équipement fort apprécié puisse réouvrir en fin d'année.

LES CONSÉQUENCES DE LA LOI NÔTRe (dernier volet)

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées aux Intercommunalités.

Depuis le 1er janvier 2017 en effet, notre Communauté de Communes des Portes de Sologne bénéficie de la compétence du développement économique, en particulier pour :

- la création, l'aménagement, l'entretien, et la gestion des Zones d'Activités Industrielle, commerciale, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire
- la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales
- la promotion du tourisme, y compris la création d'Offices du Tourisme.

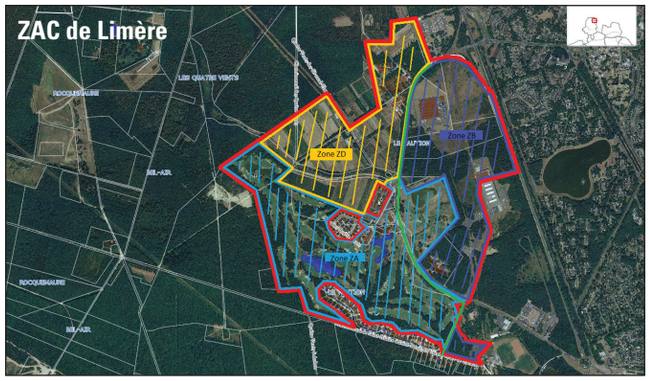

C'est pourquoi lors du dernier Conseil Communautaire, les Zones d'Activités Economiques listées ci-dessous ont été clairement identifiées de compétence communautaire :

- Sur la commune d'Ardon
  La ZAC de Limère
- Sur la commune de la Ferté St-Aubin
  La Chavannerie 1 et 2
  La ZAC de Mérignan
  La ZAC du Rothay
- Sur la commune de Jouy-le-Potier
  La ZAC de la Poterie
- Sur la Commune de Ligny-le-Ribault
  La ZAC de la Cour
- Sur la commune de Ménesteau-en-Villette
  La ZAC d'entre les 2 routes
- Sur la commune de Marcilly
  La ZAC du Bourg
- Sur la commune de Sennely
  Les Ateliers Relais de la Tuilerie de l'Houan

Construisant un véritable projet de territoire, notre Communauté de Communes souhaite développer une distribution harmonieuse des activités économiques sur nos 7 communes afin de répartir le plus équitablement possible les ressources entre les communes et l'Intercommunalité.

Compte tenu de l'arrivée de Jouy-le-Potier au sein de notre Communauté de communes et de la création d'un poste de Vice-Président supplémentaire, il a été nécessaire le 17 janvier dernier de procéder à de nouvelles élections. Jean-Paul Roche a été reconduit Président ainsi que l'ensemble des membres du Bureau.

3ème EDITION DU FORUM DES ENTREPRISES DE SOLOGNE

Ouverture au public le 9 avril 2017 à l'Ecoparc de Neung sur Beuvron

Des entreprises innovantes à compétences de haut niveau mais également des commerçants et des artisans participent à cet évènement.

Non seulement ce forum permet de découvrir le potentiel économique du territoire solognot qui est riche et diversifié mais il constitue aussi une vitrine sur des métiers parfois inconnus du public.

L'ARD TRAIL III,

ON NE S'ARRÊTE PLUS !

Vif succès (500 puis 900 participants) rencontré lors des éditions 2015 et 2016, l'équipe du comité des fêtes d'Ardon reconduit ce bel évènement.

« LE DIMANCHE 12 MARS 2017, L'ARD TRAIL III ».

Avec la volonté de faire découvrir aux coureurs le patrimoine naturel de Sologne (paysages forestiers typiques, marécages et étangs) et plus particulièrement celui d'Ardon et ses nombreux châteaux.

Par ailleurs, L'Ard Trail sera cette année une course solidaire puisque un euro par dossard sera reversé à l'Association MOME, qui œuvre pour la construction et la gestion d'une maison d'accueil pour les parents dont l'enfant est hospitalisé au nouveau CHR d'Orléans.

Les parcours seront identiques à ceux proposés l'an passé :

- **L'Ard'Douxe** pour les enfants (1,5km),
- **L'Ard du Lis**, un 5km pour celles et ceux qui veulent relever le défi d'une première expérience en trail,
- **L'Ard'Onnaise,** 12km sur les pourtours d'Ardon.
- **Puis l'Ard'Unum,** 25km,
- **l'Ard Valais 34km** en clin d'œil à nos amis suisses qui pour certains d'entre eux sont déjà inscrits et à la recherche de familles d'accueil.
- **Enfin, l'Ard Trail,** épreuve reine de 50km, le plus grand parcours actuellement en région Centre, qualificatif pour l'UTMB et bien d'autres courses.

Alors, sportifs ou non, Ardonnaises, Ardonnais, en famille ou entre amis, tout le monde a un rôle à jouer le 12 mars prochain.

Pour devenir bénévoles : lardtrail@gmail.com

Pour vous inscrire : www.cdf45160.jimdo.com

AGENDA...

Mercredi 8 février 2017	Assemblée générale des anciens 14h30 salle Jean du Lis
Samedi 4 mars 2017	Pêche à la truite
Dimanche 12 mars 2017	l'Ard'Trail
Lundi 13 mars 2017	Conseil municipal 20h30
Samedi 25 mars 2017	Ouverture générale de la pêche sur les 2 étangs de la commune
Lundi 27 mars au 1er avril	Classe de mer aux Sables d'Olonne
Lundi 10 avril 2017	Conseil municipal 20h30
Dimanche 23 avril 2017	1er tour Elections présidentielles
Dimanche 7 mai 2017	2ème tour Elections présidentielles
Lundi 8 mai 2017	Commémoration Victoire 1945
Lundi 15 mai 2017	Conseil municipal 20h30
Dimanche 28 mai 2017	Fête des mères
10 et 11 juin 2017	23ème Festival d'Ardon
Dimanche 11 juin 2017	10ème Trans' Sologne
Dimanche 11 juin 2017	1er tour Elections législatives
Dimanche 18 juin 2017	Fête de la Musique – Chorale Syntonie
Dimanche 18 juin 2017	2ème tour Elections législatives
Lundi 19 juin 2017	Conseil municipal 20h30
Vendredi 14 juillet 2017	Fête Nationale
Vendredi 14 Juillet 2017	Concours de pêche et barbecue
Lundi 11 septembre 2017	Conseil municipal 20h30
Dimanche 1er Octobre 2017	Fête de la Saint Denis
Lundi 16 octobre 2017	Conseil municipal 20h30
Samedi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice 1918
Lundi 13 novembre 2017	Conseil municipal 20h30
Lundi 11 décembre 2017	Conseil municipal 20h30

Messages d'alerte directement sur votre portable

Si vous voulez être averti en temps réel des alertes concernant notre commune, merci de laisser votre numéro de portable à l'adresse mail suivante : **mairie@ardon45.fr**

IMPRIM'VERT Papier recyclé - Imprimerie Corbet